il invoque l'autorité de Montesquieu, L. Say, Mill, Vauban, etc. (la Chambre manifeste son impatience).

M. **Passy** considère la proposition de M. Périn comme inoportune.

M. Dreyfus fait ses réserves sur la formule proposée par M. Périn. Cependant, il la votera comme indication générale.

M. Dauphin dit que le gouvernement est disposé à prendre en sérieuse considération, la proposition relative, à une meilleure répartition de l'impôt, un projet dans ce sens, sera présenté, aussitôt après le vote du budget de 1887.

Mais le gouvernement ne peut pas acepter l'impôt progressif et unique, qui serait impraticable pour 1888. La conséquence de l'impôt unique et progressif, serait la banqueroute de l'Etat.

Plusieurs membres demandent la discussion du scrutin.

La première partie de l'amendement de M. Périn, invitant le gouvernement à présenter un projet d'impôts sur le revenu, est adopté par 257 voix contre 228.

Le mot«progressif» est repoussé par 421 voix contre 110.

Le mot « unique » est repoussé par 444 voix contre 35.

Sur les observations de **Mgr Freppel**, la Chambre décide de voter sur l'ensemble de l'amendement qui est adopté par 286 voix contre 238.

La suite de la discussion est renvoyée à demain.

M. de Mahy, d'accord avec le gouvernement, demande la mise à l'ordre du jour du projet militaire, après la discussion du projet sur les céréales. (Assentiment).

La séance est levée. Séance demain.

NOUVELLES DU JOUR

L'exportation de l'industrie textile en Allemagne

Berlin, 10 février. — D'après la statistique officielle, voici quelles ont été, en 1886, exprimées en quintaux métriques, les exportations de produits textiles, en comparaison avec l'exportation de 1885 :

	1886	1885
Cotonnades épaisses.	144.779	131.876
Tissus de coton légers, dentelles, broderies sur fond en coton . .	13.782	10.934
Bonneterie et passementerie en coton	106.527	91.469
Tissus de jute et de chanvre de Manille, excepté les couvre-pieds .	5.489	3.939
Toiles, coutils, damas de lin. . .	29.359	29.388
Soies et soies mélangées	57.767	47.254
Lainages.	278.453	251.356
Vêtements, lingerie, articles de toilette.	63.709	56.807
Total. . .	699.865	626.023

Ainsi, en 1886, l'exportation des produits de l'industrie textile, en Allemagne, a augmenté de 73.842 *quintaux métriques, dans l'espace d'un an.*

L'Union des agriculteurs de France

Paris, 10 février. — La troisième séance du congrès de l'union des agriculteurs de France, a eu lieu aujourd'hui. M. Jallin, dans un long discours, a demandé la révision de l'impôt sur les prestations et la suppression de la prestation en nature.

M. Bonjean est venu présenter les arguments invoqués par M. Jallin ; il a insisté énergiquement pour que le système des prestations fût conservé, sauf à le modifier ensuite sur quelques points de détails.

Plusieurs autres orateurs viennent demander également le maintien de cet impôt et la faculté de l'acquitter en nature.

Il a aussi demandé que les chemins et les voies, ayant un carectère général pour le département, soient entretenus par l'autorité départementale, tandis que les chemins vicinaux, servant à l'agriculture, seraient entretenus à l'aide de l'impôt sur la prestation.

Le rapporteur résume ensuite la question.

Le congrès adopte les vœux suivants : 1° l'Assemblée émet le vœu que la prestation telle qu'elle est maintenant établie,soit modifiée. 2° que le principe du paiement en nature soit maintenu, que la quotité de prestations sera fixée, non plus par tête, mais proportionnellement aux contributions directes des contribuables de la commune dans chaque département. Pour terminer, après une longue discussion,le congrès émet le vœu suivant qui est adopté:

« Le droit sur les céréales sera porté à cinq francs. »

Le discours du Prince de Hohenlohe à Strasbourg

Strasbourg, 10 février. — Voici le passage principal du discours prononcé par le prince de Hohenlohe à Strasbourg.

«Plus je m'attache à ce pays, plus je demande à Dieu, de le préserver de tous les maux, principalement d'une guerre sanglante. Si je prononce aujourd'hui ce mot plein de mystères, ce n'est pas que je considère la guerre comme imminente, mais, nous ne devons pas nous leurrer à ce sujet : le danger existe et il existera aussi longtemps que nos voisins de l'ouest ne s'habitueront pas à l'idée que l'état de choses légal amené par un traité de paix doit être perpétuel. Le danger se dresserait immédiatement devant nous si une minorité turbulente réussissait à faire prendre au peuple français, d'ailleurs si pacifique et si travailleur, des résolutions qui nous forceraient à rentrer en lice, pour défendre notre droit, avec toute l'énergie,toute la puissance de l'empire.

» Les élections acquièrent une importance très grande en Alsace-Lorraine.

« Rien ne serait plus propre à fomenter des velléités belliqueuses, chez la minorité en question, que l'élection des hommes qui partagent des doutes sur la durée de l'état des choses légales existant, d'hommes, qui refusent d'accorder à l'empire allemand, le moyen d'entretenir, d'une manière durable et puissante,son armée. »

Bonnes nouvelles du Cambodge

On lit dans le *Temps :*

» Nous recevons des bonnes nouvelles du Cambodge la pacification a fait de tels progrès qu'on a pu supprimer tous les postes militaires, sauf ceux des quatre résidences, et cela sans inconvénient.

» La sage politique appliquée par M. Piquet porte donc ses fruits et nous débarrasse d'une occupation qui immobilisait, il y a quelques mois, près de 3.000 hommes.

» Au départ du courrier, on disait à Pnom-Penh que Sivotha, le frère du roi et son compétiteur, était très découragé. »

Le massacre de la commission de délimitation

On lit dans l'*Overland China Mail :*

» On a reçu des nouvelles importantes de Pékin, entre autres un ordre enjoignant au vice-roi Chang de faire décapiter un individu quelconque, et de faire rétablir l'ordre sur la frontière du Tonkin, dans le voisinage de Haï-Ninh, où les membres de la commission de délimitation ont été massacrés.

» On accordait au vice-roi vingt-six jours pour donner satisfaction aux réclamations du ministre de France. En conséquence, le général Feng reçut l'ordre de traverser le détroit qui sépare Haï-Ninh de la terre ferme, de se porter sur le théâtre du massacre et d'y faire décapiter l'auteur ou les auteurs présumés du guet-apens.

» On a apporté un tête d'homme à Canton, d'où elle a été expédiée au vice-roi, accompagnée de dépêches et de documents très compromettants, dit-on.

» Cette tête serait celle de Yin-Kung-Pao, l'instigateur et l'auteur principal du massacre de la commission française. D'autres disent que c'est la tête de Lin-Yung-fu, l'ancien chef des Pavillons-Noirs. »

Une pétition tendant à rapporter le décret d'expulsion du duc d'Aumale

Paris, 10 février. — M. Couzinet habitant Miramont (*Lot-et-Garonne*) a soumis à la Chambre une pétition demandant au gouvernement de rapporter le décret qui a banni le duc d'Aumale.

Le pétitionnaire dans sa demande estime que la donation de Chantilly, résolue avant la loi de bannissement, est un bienfait inappréciable et qu'il serait digne autant que politique de la part de la majorité républicaine, de rappeler l'illustre exilé.

La commission d'initiative de la Chambre a refusé de prendre la pétition en considération.

Un nouvel article de la « Post »

Berlin, 10 février. — La *Post* publie, sous la forme d'une lettre de Paris, un nouvel article violent contre la France. Il y est dit que le général Boulanger est toujours maitre de la situation; que le peuple et l'armée ont mis toute leur confiance en lui, qu'ils attendent avec impatience le jour de la grande décision et que les préparatifs militaires continuent trèsactivement, mais moins bruyamment.

La première lettre du cardinal Jacobini

Munich, 10 février. — La *Gazette universelle* publie le texte de la lettre adressée le 3 janvier au nonce apostolique à Munich par le cardinal Jacobini.

Dans cette lettre, le cardinal, faisant allusion à la prochaine révision des lois catholiques, fait ressortir que le Pape désire que le centre favorise le projet militaire par tous les moyens possibles. On sait, ajoute le cardinal, que le gouvernement attache une grande importance à l'acceptation de la loi; de plus, si, par suite de cette acceptation, le danger d'une guerre prochaine a été écarté, en votant le projet, le centre aura rendu un grand service à la patrie, à l'humanité et à l'Europe.

Dans le cas contraire,on considérerait l'attitude hostile du centre comme antipatriotique. La dissolution du Reichstag mettrait en outre le centre dans l'embarras.

La lettre invite le nonce à recommander vivement aux chefs du centre d'user de toute leur influence auprès de leurs collègues et de leur faire savoir qu'en votant le septennat, ils feront grand plaisir au Souverain Pontife.

Complots nihilistes à Saint-Pétersbourg. — Des nihilistes dans les écoles du gouvernement. — Les arrestations.

Berlin, 10 février. — On télégraphie de Saint-Pétersbourg au *Berliner Tagblatt* :

« Les autorités supérieures russes ont eu vent de complots nihilistes qui se tramaient jusque dans les écoles des hautes études militaires et maritimes.

» On a arrêté dans ces écoles plus de 80 à 100 jeunes gens, qui se trouvaient là comme élèves officiers.

» Toute l'Ecole des ingénieurs n'est pas compromise.

» On a appris l'existence de ces associations par des personnes en faisant partie, et chez lesquelles on avait caché, dit-on, des papiers compromettants.

» Les autorités militaires ont été averties, et la surveillance la plus rigoureuse contre les menées nihilistes va être exercée.

» On raconte que l'empereur, à l'annonce de cette nouvelle, a d'abord refusé d'y croire. »

Une bombe lancée sur La Patti

San-Francisco, 10 février. — Pendant un concert donné à la salle de l'Opéra par Mme Adelina Patti, un fou a lancé une bombe sur la scène.

Cette bombe a fait explosion au moment même où elle était lancée et n'a blessé que l'auteur de l'attentat.

Un commencement de panique s'est emparé des spectateurs, mais le calme a été promptement rétabli.

Un monstre

Cavaillon, 10 février.— Un crime épouvantable a été commis ici.

Le nommé Joseph Laville, âgé dequarante-deux ans, a tué hier matin, à sept heures, sa fille, âgée de dix-huit ans.

Il l'a étranglée à l'aide d'un mouchoir.

C'est parce que sa fille repoussait les propositions infâmes qu'il lui faisait,que Laville a accompli ce crime horrible.

Rosalie-Julie Laville était, en effet, une belle jeune fille qui était sur le point de se marier avec un nommé Doche.

C'est pour ne pas donner sa fille à un autre que Laville a préféré l'étrangler.

Son forfait accompli, l'assassin a transporté le corps de sa victime dans une étuve, a placé à côté un plat rempli de soufre, auquel il a mis le feu.

Il a ensuite muré l'entrée de l'étuve et a pris la fuite.

On ne l'a pas encore retrouvé.

Il a laissé, avant de partir, une lettre dans laquelle il annonçait qu'il avait une autre personne à tuer.

Toute idée de suicide est donc écartée.

Tirage d'obligations à Paris

Paris, 10 février. — Ce matin, à dix heures, il a été procédé publiquement, au Palais de l'Industrie, au 11e tirage des obligations à rembourser pour l'amortissement de l'emprunt 1876.

Conformément au bilan d'amortissement et aux dispositions des articles 6 et 7 du cahier des charges, il a été extrait de la roue 123 numéros dont les 13 premiers ont droit, dans leur ordre de sortie, aux lots ci-après :

Le n° 4,236 gagne 100.000 fr.
Le n° 194,487 gagne 10.000 fr.
Le n° 186,764 gagne 5,000 fr.
Les n°s 151 093, 85,924, 218,935, 253.168, 192.884, 47,161, 54.020, 11.247, 175.270, 136,346 gagnent chacun 1.000 fr.

Les 110 autres numéros sont remboursables au pair.

BULLETIN COMMERCIAL ET INDUSTRIEL

Agence spéciale du commerce

Nous trouvons dans le *Courrier* l'information suivante :

» M. Lockroy frappé de la faiblesse des exportations commerciales françaises, exportations qui sont à peine de 7 0|0 du total des exportations françaises, alors par exemple, que les exportations anglaises dans les colonies britanniques sont supérieures à 30 0|0 du total des exportations anglaises, avait chargé notre confrère M. Edmond Théry d'étudier les causes de cette faiblesse.

M. Théry vient de terminer son étude, et les conclusions de son rapport indiquent le moyen pratique de remédier à cet état de choses.

Il conseille au ministre de provoquer la création à Paris d'une « agence spéciale » pour chacune de nos colonies ou possessions organisée commercialement par la colonie elle-même, en dehors de la sphère gouvernementale, et servant de trait d'union entre les intérêts commerciaux de la métropole et ceux de la colonie.

Cette organisation fonctionne avec beaucoup de succès à Londres pour chacune des colonies britanniques et donne aux négociants anglais une facilité d'informations, une certitude et une rapidité de renseignements que les commerçants français ne peuvent avoir pour nos propres colonies.

M. Théry ajoute que la création à Paris d'une organisation analogue ne couterait pas un centime au Tresor et aurait cependant pour résultat de développer l'initiative individuelle denos producteurs nationaux et d'assurer des relations directes et permanentes entre le commerce et l'industrie de la métropole et les colonies françaises.

Laines

Anvers, 10 février.

Il a été vendu 51 balles de laine de La Plata suint, et 25 balles Australie dito.

Paris, 10 février.

Voici les prix des laines sur notre place :
Métis, 2.20 à 2.40 ; bas-fin, 1.90 à 2.10 ; haut-fin, 1.50 à 1.60 ; communes, 1.10 à 1.30.

Marseille, 9 février.

On a vendu 175 balles de laine débris Oran à prix non divulgué.

Mouvement maritime lainier

Le steamer anglais *Corean* est parti de B.-A. le 4 février pour Dunkerque avec laines et diverses marchandises. Le navire est attendu vers le 2 mars.

Le steamer *San Martin* des chargeurs-Réunis, prenait charge en laine et diverses marchandises le 9 février à Montevideo pour Dunkerque et le Havre.

Le steamer *Ville de san-Nicolas* est parti le 6 février de B.-A. pour Dunkerque et le Havre avec laines, peaux, cuirs etc. Attendu le 3 prochain.

Le steamer *Ballarat* est parti le 10 janvier de Londres pour Sydney (Australie)allant charger des laines pour l'Europe.

Le steamer anglais *Iberia* est parti le 7 février d'Adelaide pour Londres, avec laines à ordre.

Le voilier *Gretna* est parti de Sydney le 8 février avec laines pour Londres.

Le steamer *India* est parti de B.-A. le 5 février pour Anvers et Hambourg avec laines à ordres.

Le steamer *Landerdale* est arrivé le 7 février à Montevideo venant charger des laines pour l'Europe, Anvers etc.

Le voilier *Opanca* est parti le 9 février de Témarn pour Londres avec laines, ordres.

Le steamer *Herelius* allant de Londres à B.-A. a passé le 9 février au matin, sur rade de Douvres.

Le steamer *Wandle* prenait charge en laines et diverses marchandises à B.-A. le 7 février pour l'Europe.

Le steamer anglais *Phœnician* allant de la Plata à Bordeaux, le Havre et Dunkerque avec laines à ordre, a suivi le 4 février de St Vincent (Cap-Vert).

Le steamer *Pampa* a suivi de Dunkerque le 10 février venant de B.-A. et Montevideo avec laines à ordre pour le Havre avec le solde.

Le steamer *Benicarlo* est parti de Gibraltar le 3 février pour B.-A., allant charger des laines pour France.

Le voilier *Worsdhall* allant d'Anvers à B.-A., a passé à l'ouest de Lézard le 9 février.

Parti de Dakar le 6 février steamer *Béarn* venu de la Plata avec laines pour Marseille, etc.

Le steamer *Sydney* a suivi le 23 écoulé de Suez allant de Marseille en Australie charger des laines pour France.

Les steamers *Ida* et *Araucania* prenaient charge à Lota puis au Callao le 5 courant pour France et l'Angleterre en laines et diverses marchandi.

Le steamer *Alameda* prenait charge à Auckland (Nle-Zélande) le 7 février en laines et diveses marchandises pour Londres.

Le steamer anglais *Mozart* prendra des laines à B.-A. vers le 1er mars pour l'Europe.

Le steamer anglais *Illios* est arrivé à Caxhaven le 8 février venant de B.-A. pour Hambourg avec laines à ordre.

Le steamer *Magallenes* est parti le 5 février de Barcelone pour B.-A allant charger des laines.

Le steamer *Bisagno* est arrivé le 7 février à Gênes venant de B.-A. avec laines.

Le steamer *Lissabon* prenait charge en laine à Montevideo pour Anvers et Hambourg le 8 février.

Le steamer anglais *Hoepoe* a débarqué à Anvers le 8 février 51 b. laine provenant de Liverpool.

Le steamer *Baron-Osy* a débarqué 43 b. laine à ordre provenant de Londres.

Le steamer anglais *Grauton* a débarqué à Anvers le 8 février en transbordement de Londres 3.050 b. laine à ordre.

Le steamer *Merlin* a débarqué à Anvers le 9 février 662 b. laine provenant de Londres en transbordement.

Le steamer anglais *Flaxman* est attendu de la Plata à Anvers le 19 courant avec laines à ordre.

Les steamers *Orono* et *Cyamus* prennent charge à Anvers pour les ports du Parana, allant charger des laines en retour.

Marchés anglais

Huddersfield, 8 février.

Acheteurs peu nombreux au marché d'Aujourd'hui et affaires sans importance.

Les manufacturiers ont de bons ordres en mains pour un certain laps de temps. La mode semble favoriser les dessins à lignes et à carreaux.

Le commerce d'exportation reprend pour les marchés des Etats-Unis, le Canada et le sud de l'Amérique ; mais les affaires continentales sont entravés par les bruits de guerre. Les prix restent fermes sur le marché de laine.

Leeds, 8 février.

L'activité de la semaine antérieure est pleinement maintenue. Les lourds tweeds, meltons etc. sont surtout demandés et la hausse est généralement établie.

Les acheteurs de Londres, Glasgow, Dublin, Belfast, Manchester, Sheffield et Liverpool sont nombreux et placent de lourds ordres en tweeds, serges de choix etc. à 10 0|0 au dessus du cours du mois antérieur, conséquence de la hausse des matières brutes. Les manufactures sont en assez bonne activité.

Manchester, 9 février.

Filés et tissus. — Marché calme pour les filés. Les numéros fins restent nominalement soutenus, par contre pour les numéros moyens de twist les filateurs sont dans la plupart des cas disposés à céder à des conditions plus avantageuses. Les filés en paquets restent négligés et les prix peu fermement soutenus. En tissus les transactions sont également restreintes toutefois les cotations ne dénotent pas de grands changements.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

Un incendie s'est déclaré, cette nuit, dans l'établissement de M. Vernier-Delaoutre, fabricant de tissus, rue du Pays.

Le feu a été aperçu, vers minuit et demi, par un domestique de la maison, qui a donné l'alarme. Les flammes avaient déjà envahi tout un corps de bâtiment spécialement affecté au bobinage, et s'étendirent bientôt au bâtiment attenant où se font les préparations pour le tissage.

Lorsque les pompiers arrivèrent avec la pompe à vapeur, les deux bâtiments ne formaient plus qu'un brasier. Les flammes s'élevaient à une grande hauteur et projetaient une vaste lueur rougeâtre qu'on apercevait de loin.

Les pompiers concentrèrent leurs efforts à préserver le tissage et les maisons voisines.

A trois heures on était maitre du feu. La pompe à vapeur a continué à fonctionner jusqu'à quatre heures.

Des deux bâtiments dont nos parlons plus haut, il ne reste que les murailles.Il s'y trouvait outre les métiers nécessaires aux préparations, une grande quantité de matières premières.

Le feu a pris naissance, au second étage, dans un magasin de laines bobinées.

Les pertes totales sont évaluées à environ 250.000 francs ; elles sont converties par des assurances à huit compagnies : L'*Union générale du Nord*, le *Phénix*, la *Renaissance*, les *Assurances générales*, le *Soleil*, *The Royal*, *The Liverpool*, *Le Loyd belge*.

Ce sinistre va faire chômer plus de 200 ouvriers. M. Vernier espère cependant pouvoir leur faire reprendre le travail dans une quinzaine de jours.

Nous avons remarqué la présence de M. Julien Lagache, maire, de M. Amand Harinckouck et d'autres conseillers municipaux.

Commissions municipales. — Les première et sixième commissions se réuniront vendredi, 11 février, à 5 heures 1|2 du soir, pour examiner l'ordre du jour suivant :

La société, *La Patriote*, demande de subvention Club nautique, demande de subvention; Fêtes publiques, demande d'un crédit supplémentaire; Projet de fête à Roubaix en 1887.

Décidément les étrennes ont du bon, même quand elles sont fait faites tardivement. On y apprend parfois des choses étonnantes. Ainsi, l'autre jour, je me trouvais en visite dans une ville voisine : on en vint à parler de Roubaix, de son esprit d'initiative, de son audace.

Cet esprit gagne même vos instituteurs, me dit un monsieur qui jusque-là avait gardé le silence.

Je le regardai, étonné. Vous m'intriguez lui dis-je ; expliquez-vous donc.

Comment, me répondit-il ; vous êtes journaliste et vous ne savez pas ce qui se passe chez vous ?

Je ne sais vraiment pas de quoi vous voulez parler.

Comment, vous ignorez qu'un de vos instituteurs, M. Dazin, s'est présenté au mois de décembre dernier, comme candidat au conseil supérieur de l'Instruction publique, en même temps que son inspecteur et contre lui ?

Vraiment, je l'ignorais ? Et combien a-t-il eu de voix ?

Douze !

Douze ! C'est maigre !

Au scrutin de ballotage, — car il y a eu ballottage, il n'en a eu qu'une seule.

Cela le rendra plus réservé une autre fois?

Lui, jamais!

Conférence géographique. — La conférence de samedi soir sera donnée par M. le docteur H. Labonne, de la Faculté de médecine de Paris, licencié ès-science, explorateur des régions polaire.

Le sujet sera *Hambourg* ou l'*Islande*.

Il y aura projections.

Cercle du Commerce.—La nouvelle salle des fêtes du Cercle du Commerce,est achevée. Sa reconstruction,opérée à la suite de l'incendie du mois de juillet dernier, fait le plus grand honneur à M. Derégnaucourt père et fils, qui ont été chargés de ce travail par M. Dazin-Motte, propriétaire, et MM. les membres de la Commission du Cercle.

MM. Deregnaucourt, s'inspirant de la pensée d'un des membres d'administration du cercle, ont traité cette salle dans le style Louis XVI, et avec une grande pureté.

Les sculptures sont dûes au ciseau de M. Boulanger père, sculpteur à Valenciennes, et les boiseries sortent des ateliers de MM. L. Derville et fils. M. Allard, plafonneur, avait été chargé de l'exécution des plafonds et ornements en plâtre ; les glaces ont été fournies par la maison J. Moulard, et les tentures par M. Bernard fils.

Si la dépense qui nous a été indiquée par notre aimable cicérone est vraie, MM. les architectes ont fait une très belle œuvre, avec une dépense relativement minime.

M. Paul Marchand, élève peintre, pensionnaire de la ville de Roubaix, à l'école des Beaux-Arts, vient d'obtenir dans l'atelier de M. A. Cabanel, une mention pour figure peinte. Nous souhaitons à ce jeune artiste une longue série de succès.

Jeudi, vers six heures du soir, une voiture attelée d'un cheval descendait la rue du Bois, lorsque, prenant soudain le mors aux dents, l'animal partit à une allure désordonnée.

Les efforts du conducteur, M. Jules Desmet, furent impuissants à le retenir, et c'est bride abattue que l'equipage parcourut la rue d'Inkermann, le boulevard de Cambrai, le boulevard de Paris, une partie du boulevard Gambetta. C'est alors qu'arrivé près d'une tranchée,il tomba lourdement dedans.

Le cheval qui, en s'affaissant, avait brisé ses traits se débattit pendant quelques minutes, menaçant à tout instant de blesser grièvement le conducteur. Heureusement, celui-ci parvint bientôt à se dégager, et, aidé de quelques voisins à relever la voiture et l'animal.

A peine debout, celui-ci s'apprêta à reprendre sa course furibonde. Un courageux passant, M. Victor Durieux, plombier, Grande-rue, se jeta alors résolument à sa tête et fut assez fort pour le maintenir. Des malheurs graves ont peut être été ainsi évités.

L'équipage a été conduit ensuite, *Hôtel du Nord* rue de Lille.

Quand il sortit de chez lui, jeudi, vers cinq heures du soir, Sidoine M... se proposait de faire tout simplement une petite promenade hygiénique, mais, que voulez-vous,il y a l'habitude,cette diablesse d'habitude et, au premier debit qu'il aperçut Sidoine ralentit le pas et... entra.

Il entra dans ce cabaret, puis, comme dans la Grand'Rue les estaminets ne sont pas rares, Sidoine, mis en train, s'arrêta dans bien d'autres. Quand il arriva à six heures, place de la Liberté, le plumet qu'il possédait était formidable.

C'est alors qu'il rencontra un tisserand, Léon R..., auquel il raconta une histoire si extraordinaire que celui-ci, stupéfait, ouvrit de grands yeux. Sidoine, incompris, se fâcha. Et il entonna ce couplet :

On va te couper la tête
C'est bien fait
Tu n'auras plus l'air si bête
V'la c'que c'est.

Un agent qui, passant par là, entendit la rengaine, s'empara du terrible ivrogne. Le toit du commissariat du 3e arrondissement l'a abrité toute la nuit.

Un journalier, Pierre L., entrait, dans la journée de jeudi, dans un estaminet de la rue du Chemin-de-Fer, et s'y faisait servir une chope. Cette chope bue, il en prit une autre, puis une autre encore et, rassasié peut-être de bière, demanda, en moins d'un quart d'heure, cinq ou six petits verres.

Comme il achevait le dernier, son visage, jusque là d'aspect rejoui, prit immédiatement un air morne qui glaça d'effroi la brave débitante. Est-ce que ce consommateur qui buvait si bien allait soudain se treuver mal?

Elle s'approcha de lui, lui demandant s'il ne ressentait aucune douleur. Pierre répondit que non, qu'il se portait même fort bien, mais qu'il sortait, sentant qu'un peu d'air lui aurait fait du bien.

— Pardon, fit alors la cabaretière, mais vous n'avez pas payé les consommations, *sais-tu* ?

A ces paroles, la physionomie de L... prit une teinte d'ennui très grande. Puis, au bout d'un peu de réflexion :

— Eh bien, fit-il, j'aime mieux vous le dire carrément, je n'ai pas un sou sur moi.

Rassurée alors sur l'état de santé de son client, et sachant, maintenant, à quoi il fallait imputer son air sombre, l'interlocutrice du bonhomme sortit, alla quérir un agent et le filou altéré fut conduit au dépôt.

Mouvement du canal de Roubaix. — Bateaux arrivés. — Le *Jeune Léon* (charbon) venant de Quaregnon; le *Guerrier* (charbon) venant de Quaregnon ; l'*Eugénie* (Graine de colza) venant de Gramand; le *Chasse l'eau* (chaud) vedant de Chercq; l'*Elisa* (houille) venant de Beuvry; *Volonté de Dieu* (houille) venant de Bruay; l'*Héloïse* (houille) venant de Pont à Vendin.

LA FRANC-MAÇONNERIE

Le 23me numéro des *Mystères de la Franc-Maçonnerie*, dévoilés par Léo Taxil, est en vente au prix de 10 centimes.

Le réclamer aux porteurs ou au bureau du journal.

Est-ce un jeu du hasard ?

Non, et la preuve en est qu'on ne peut plus compter les attestations légalisées, et par conséquent inattaquables, qui constatent les guérisons de malades souffrant depuis dix, quinze ou vingt ans et plus.

Moncontour (Vienne). Ma mère souffrait depuis plus de vingt ans de violents maux de tête. Les Pilules suisses à 1 fr. 50 l'ont beaucoup soulagée, ses maux de tête ont disparu complètement. Aug. Crémois. Signature légalisée. 14210d

TOURCOING

Société Saint Joseph. — Lundi prochain, 14 courant, sera offert à MM. les membres de la Société une brillante soirée bachique. On commencera à sept heures précises du soir. La société chorale « l'Espérance » aidée de quelques amateurs rendra cette séance très agréable et variée en tous points,et une operette nouvelle sera interprétée par plusieurs membres de la Société.

La basse-cour de M. le chef de la gare des Francs a été dévalisée dans la nuit de mercredi à jeudi. Les malfaiteurs ont brisé les serrures qui fermaient le poulailler et y ont enlevé dix-neuf poules et un coq.

Dans la soirée de mardi, quatre frères,Louis, Henri, Désiré et Jules Vandecastel, demeurant le second à Roubaix et les trois autres à Tourcoing, après avoir absorbé, à l'occasion du tirage au sort, un nombre respectable de chopes, se sont pris de querelle avec des conscrits. Une bataille s'en est suivie, puis Henri, Désiré et Jules Vandecastel, acharnés à la poursuite de leurs adversaires sont allés passer leur colère sur la porte du cabaret Dumortier, rue du Blanc-Seau, qu'ils ont défoncée. Des agents de police voulurent mettre ces forcenés à la raison et essayèrent de les conduire au poste. Mais sur la résistance qui leur était opposée et devant la menace faite par Henri Vandecastel de les lapider, les représentants de l'autorité durent se retirer.

L'affaire n'en resta pas là, et hier Henri, Désiré et Jules Vandecastel furent arrêtés sous l'inculpation d'injures et rébellion. Le premier des trois prévenus, Henri, aura de plus à répondre du délit de menaces. Quant à Louis Vandecastel, le moins coupable, il a été laissé provisoirement en liberté.

LILLE

M. Cambon à Lyon. — Mardi dernier,à une heure, le nouveau préfet du Rhône, M. Cambon, a reçu l'autorité militaire du gouvernement de Lyon.

A deux heures, M. Cambon a reçu les fonctionnaires civils, ainsi que les membres du conseil général, de la commission départementale et de la municipalité.

Le bruit avait couru que M. Soubeyran,directeur de l'institut industriel avait été victime d'un accident de chemin de fer. Il n'en est heureusement rien; M. Soubeyran a eu la main prise dans la jointure d'une portière refermée trop brusquement. Deux doigts ont été contusionnés, il n'y a aucune fracture.

Un incendie. — Vendredi matin, à 6 h. 1|2, M. Paul Dotte, contre-maitre chez M. Casse, à Fives, passait rue Jeanne-d'Arc, lorsqu'il aperçut des flammes sortant du toit de l'école de médecine ; il en prévint aussitôt le concierge de l'école et l'accompagna vers l'endroit où paraissaient les flammes.

Le feu était dans le cabinet de M. Lescaux, professeur de chimie, dont les croisées donnent rue Jeanne d'Arc. Les pompiers prévenus arrivèrent bientôt, pendant que M. Dotte et plusieurs étudiants s'efforçaient d'éteindre le commencement d'incendie qui présentait certains dangers à cause des produits chimiques qui étaient renfermées dans ce cabinet.

Un grand nombre de flacons éclataient avec des détonations inquiétantes, malheureusement on ne pouvait fermer les compteurs a gaz.

Le feu a pu être éteint assez facilement; néanmoins les dégats s'élèvent à 7.000 francs pour le matériel, les produits chimiques, les appareils, ustensiles et livres.

Une fissure, dans le corps de cheminée, a laissé passer des flammèches qui ont allumé les boiseries.

CONSEIL MUNICIPAL DE ROUBAIX

Séance du vendredi 4 février 1887

Compte-rendu analytique du *Journal de Roubaix*.

Présidence de M. Julien Lagache, maire

Chemin vicinal n° 10 : construction d'un aqueduc

M. Pollet-Desquiens lit le rapport suivant :

« Messieurs, M. Varlet, directeur du service de la Voirie, a adressé à l'Administration municipale le rapport suivant :

» Dans sa dernière séance, le Conseil municipal a émis le vœu de voir exécuter un aqueduc dans la partie de la rue du Pile, comprise entre la rue Molière et la rue de Condé.

» Nous avons préparé le projet des travaux à exécuter ; il s'élève à la somme de 23.429 fr. 04. Cette dépense est égale au montant du crédit inscrit au budget primitif de 1887.

» Ce chiffre ne permettra pas de terminer entièrement cette artère ; mais nous pensons que l'adjudication donnera lieu à un rabais qui pourrait être assez important ; et nous avons l'honneur de demander,dès maintenant, l'autorisation de dépenser au prolongement de cet égout jusqu'à la rue du Tilleul, la somme éventuelle qui pourrait devenir libre.

» Nous soumettrons notre projet à l'Administration municipale, en la priant de bien vouloir le présenter au Conseil et de demander à cette assemblée :

» 1° D'approuver le projet des travaux ;

» 2° D'affecter à leur exécution le crédit inscrit au budget primitif de 1887, sous la rubrique : « Grosses réparations des chemins vicinaux» soit 23 429.04.

» 3° De décider que ce crédit tout entier sera dépensé quel que soit le rabais, de sorte que l'égout prévu puisse prendre les eaux de la rue du Tilleul.

» Roubaix, le 22 décembre 1886.

» Signé : A. Varlet. »

» Vos commissions sont d'avis d'approuver, dans son entier, le rapport dont vous venez d'entendre la lecture et vous proposent de le convertir en délibération.

» Signé : Pollet-Desquiens, L. Delannoy, S. Chéron, A Louage, H. Derville, Roche, L. Cordonnier, N. Comerre, A. Reboux, F. Roussel, G. Heyndrickx. »

Les conclusions du rapport, mises aux voix, sont adoptées.

Réparations des voies des tramways : demande d'un crédit spécial, et mise en recouvrement des sommes dues par le syndic.

M. J.-B Pennel lit ce rapport :

» Messieurs, M. le Syndic de la faillite de la Compagnie des Tramways de Roubaix-Tourcoing, ayant refusé de réparer la zone de pavage à sa charge pour les sections de voie non exploitées, il a été procédé d'office aux travaux indispensables par les soins du service de la Voirie.

» La dépense totale s'est élevée en 1886 à 1,310 fr., somme dont le remboursement doit être réclamé à M. le Syndic.

» Vos commissions sont d'avis qu'il y a lieu d'inscrire en recette et en dépense au budget supplémentaire de 1886, le crédit de 1.310 fr. »» pour la réparation des pavages dont l'entretien incombe à M. le Syndic.

» Signé : J.-B. Pennel, A. Vinchon, S. Chéron, Pollet-Desquiens, A. Louage, L. Delannoy, H. Derville, L. Cordonnier, G. Heyndickx, A. Reboux, Roche, F. Roussel, N. Commerre. »

Les conclusions sont adoptées.

Condition publique : bureau de titrage des fils : demande d'un crédit pour l'augmentation du matériel.

En l'absence de M. G. Heyndrickx, M. Alfred Reboux donne lecture du rapport suivant :

» Messieurs, le bureau de titrage des fils annexé à la Condition publique prend de plus en plus d'extensité.

» M. le Directeur de cet établissement propose à M. le Maire, par lettre en date du 21 décembre dernier, d'augmenter le matériel de deux dévidoirs.

» Vos 5e et 1re commissions sont d'avis qu'il y a lieu de faire droit à cette demande et vous proposent de décider qu'il sera commandé au sieur Secret :

» 1° Un dévidoir à preuves pour la somme de 500 francs ;

» 2° Un dévidoir ordinaire pour la somme de 150 francs, soit une dépense de 650 francs, à inscrire au budget supplementaire de 1887.

» Signé : Heyndrickx. »

M. G. Leclercq. — Je trouve ce crédit trop elevé : ne pourrait-on pas obtenir des dévidoirs à des prix plus doux ? On fait, dans les articles de filature, des rabais de 30 à 40 0|0. Et puis je voudrais bien savoir si M. Secret à le droit de fournir ces dévidoirs à la ville, c'est-à-dire s'il est patenté ?

M. Alfred Reboux. — J'ignore si M. Secret est ou n'est pas patente. Mais la question de prix a été soulevée en commission.

Mes collegues doivent s'en souvenir comme moi, M. Georges Heyndrickx, qui est compétent,a été nommé rapporteur avec mission de comparer les prix et les conditions générales d'exécution que pouvaient offrir divers constructeurs et de se prononcer au mieux des intérêts de la ville.

M. G. Leclercq. — M. Heyndrickx l'a-t-il fait ?

FEUILLETON DU 12 FÉVRIER 1887. — N° 52

LA CASSETTE DE FER

Par Pierre ZACCONE

DEUXIÈME PARTIE

VII

SUITE.

Un surtout, le plus délié, le plus fin,le plus intelligent, celui auquel il confiait d'habitude les missions les plus difficiles, Filoche !

Tout à coup, il suspendit sa marche, et un sourire de satisfaction s'épanouit sur ses traits.

Raymonde le regarda avec surprise.

— Qu'y a-t-il ? demanda-t-elle, en se tournant de tous côtés pour se rendre compte de ce qui avait frappé Bricole.

— Filoche ! répondit celui-ci.

— Je ne le vois pas.

— Je crois bien.

— Où est-il ?

— Là !...regarde...au coin de la rue Beautreillis...n'aperçois-tu pas un homme accroupi sur le trottoir ?

— Oui... je le vois maintenant, répondit Raymonde... mais que fait-il ? à quelle singulière occupation peut-il bien se livrer ?

— Faisons quelques pas,dit Bricole,et nous le verrons.

Ils avancèrent, et vingt secondes plus tard, ils ne se trouvaient plus qu'à quatre ou cinq pas de Filoche.

Car c'était bien le jeune gavroche.

Vêtu de sa blouse déchirée, le front caché sous sa casquette de soie, il avait tracé sur le trottoir gris, à l'aide d'un morceau de charbon, une immense circonférence, dans laquelle, il dessinait maintenant un brelan de poissons enchevêtrés les uns dans les autres.

Ce n'était pas précisément une œuvre d'art; mais tout son être y semblait absorbé,et pour le moment il mettait la dernière main aux nageoires et aux écailles.

Les passants allaient et venaient autour de lui,sans qu'il y prit garde : mais bien qu'il n'eût pas relevé le front, il savait que Bricole était devant lui et le regardait.

— Qu'est-ce que cela peut bien vouloir dire ces trois poissons ? demanda Bricole à Raymonde sur le ton d'un provincial ébahi.

Filoche leva sa tête de gamin gouailleur et jeta à Bricole un regard effronté.

— Ça,bourgeois,répliqua-t-il avec aplomb, c'est un des *Mystères de Paris*, et si vous désirez en avoir l'explication, je vais vous attendre chez le mannezingue, où vous m'offrirez un *mété-cass*.

Et saluant d'un geste qui rappelait de loin le faubourg Saint-Germain, il fit demi-tour, cligna fortement de l'œil et se dirigea vers le marchand de vin le plus proche,

Bricole le rejoignit avant qu'il ne l'eût atteint, et lui mit une pièce de cinq francs dans la main.

— Oh ! oh ! dit Filoche, une roue de derrière : c'est ça qu'est *pschutt*, comme nous disons dans la haute *gomme*. Alors, vous payez d'avance.

— As-tu quelque chose à nous apprendre.

— Je te crois.

— Que sais-tu ?

— Tout ce que vouliez connaitre.

— Tu as vu Lambert ?

— Comme je vous vois.

— Tu sais où il demeure ?

— A deux pas d'ici, rue Beautreillis, *Hôtel de Valence* ! plus, que ça de chic... mais ce n'est pas tout ! et ce qu'il y a de plus épatant, c'est que j'ai fait d'une pierre deux coups.

— Comment ?

— Pendant que je m'assurais que le Lambert perchait bien rue Beautreillis, je découvrais que c'était là aussi le domicile d'un autre personnage qui parait vous intéresser non moins particulièrement.

— Qui cela ?

— Un artiste que j'ai entendu plusieurs fois à l'Eden beuglant, et qui est tout à fait rigolo *je ne vous dis que ça*.

— Serait-ce de Caminade que tu veux parler ?

— Et de qui donc ?

— Caminade ! Et quoi... lui ! et où demeure-t-il ?

— Rue Beautreillis.

— A l'*Hôtel de Valence ?*

— J'allais le dire.

— Ah ! tout s'explique,dit Bricole en échangeant un regard rapide avec Raymonde ; Lambert a été lancé sur la piste de Caminade... et après avoir découvert sa retraite, il est allé se loger à côté de lui, pour le surveiller de plus près !... le misérable ! mais patience... nous sommes là.,.et nous avons des amis dans les bons endroits.

Il sortit aussitôt un agenda de sa poche,en arracha un feuillet sur lequel il écrivit quelques mots à la hâte, et il le glissa sous une enveloppe préparée à l'avance.

Puis il la tendit à Filoche.

— Tu vas porter tout de suite, cette lettre à son adresse, dit-il d'un ton bref.

— Oui, patron.

— Et dès que tu l'auras remise,tu viendras me retrouver chez le marchand de vin qui est au coin du quai.

— Comme la Belle-Jardinière ! Connu, dit Filoche.

Mais presque aussitôt il exécuta un bond de côté.

— Ah! ça,dit-il,en ébauchant une grimace; mais c'est à la préfecture de police que vous m'envoyez !

— Certainement.

— Ce n'est pas à faire ces choses-là, bigre !

— Tu as peur ?

— Dame ! vous savez ; pour y entrer; c'est plus facile que de jouer au bouchon; mais pour en sortir...

— T'es bête ! ne crains rien ! puisque je réponds de tout.

— Vot' parole.

— Je le jure.

— Allons... soit ! mais c'est bien pour vous faire plaisir...

Et le jeune gavroche disparut comme un trait.

—L'affaire est en bonne voie,dit alors Bricole à Raymonde, par manière de conclusion; demain j'en aurai long à raconter.

Or,il est important que le lecteur apprenne dès à présent comment Lambert avait découvert la retraite de Caminade et surtout ce qu'il avait fait après cette découverte, ainsi que le plan qu'il avait conçu.

VIII

Nous savons déjà qu'il avait suivi Caminade la nuit où il l'avait rencontré place des Vosges ; mais le lecteur ignore ce qui s'était passé à la suite de cette rencontre, et comment il était advenu que le lendemain Lambert habitait sous le même toit que son ami.

C'est ce que nous allons expliquer.

Lambert avait donc suivi Caminade et ils étaient arrivés de la sorte rue Saint-Antoine en face de la rue Saint-Paul.

L'ex-baryton qui ne se doutait de rien, avait alors traversé la chausssée, et une fois sur le trottoir opposé, il obliquait à gauche et enfilait l'étroite ruelle de Beautreillis.

Pour ne pas lui donner l'éveil, Lambert le laissa prendre du champ : puis, dès qu'il l'eut vu tourner l'angle,il pressa le pas, et le rejoignit au moment où il entrait dans un méchant garni, qui occupe le milieu de la rue.

— Une lanterne en verre dépoli éclairait le seuil, et on lisait sur le mur éraillé ces mots tracés en lettres blanches :

HOTEL DE VALENCE

On loge à la nuit

— Comme ca se trouve, pensa Lambert, moi qui ne savais pas où aller coucher !

Et il entra à son tour.

A gauche, dans le couloir sombre, une porte vitrée, voilée d'un rideau de cotonnade rouge, donnait accès dans le bureau de l'hôtel.

Lambert la gagna à tâtons, et l'ayant poussée d'un geste résolu, il pénétra dans le bureau.

Il y avait là un homme et une femme.

L'homme releva la tête et détailla l'intrus d'un regard vif et prompt.

Que voulez-vous ? demanda-t-il aussitôt d'un ton brusque.

— Eh ! pardieu... à cette heure ! répondit Lambert, que voulez-vous qu'on demande, si ce n'est un lit où l'on puisse *roupiller* quelques heures ?

— Avez-vous vos papiers ?

Lambert haussa les épaules.

Je les ai remis à mon *singe*.,. répliquat-il; mais demain, on pourra vous les montrer.

— Vous savez qu'on paye la semaine d'avance.

— On connait ça... combien c'est-y ?

— Dix francs.

Lembert fit un haut-le-coups.

— Mazette ! On m'a donc conduit au *Grand-Hôtel* !... dit-il d'un ton goguenard.

— C'est à prendre ou à laisser.

— Oh ! je prends... Et je paye ! ajouta-t-il, en déposant deux pièces de cinq francs sur le registre que la femme venait d'ouvrir.

— C'est bien, dit celle-ci, en empochant l'argent. Maintenant, votre nom ?

— Duthois, de Valenciennes.

— On va vous conduire à votre chambre.

— Est-ce bien haut ?

— Au sixième au-dessus de l'entresol.

Lambert ne broncha pas.

La femme alluma une chandelle, alla prendre au ratelier une clef à laquelle était attaché par un fil de laiton, un petit morceau de bois blanc, sur lequel on avait inscrit le n° 32, et se tournant vers la cuisine qui communiquait de plain-pied avec le bureau :

— Jacqueline ! appela-t-elle, d'une voix impérieuse et forte.

Et, dès que Jacqueline eut paru, elle ajouta !

— Conduisez monsieur au 32.

(*A suivre.*) Pierre ZACCONE